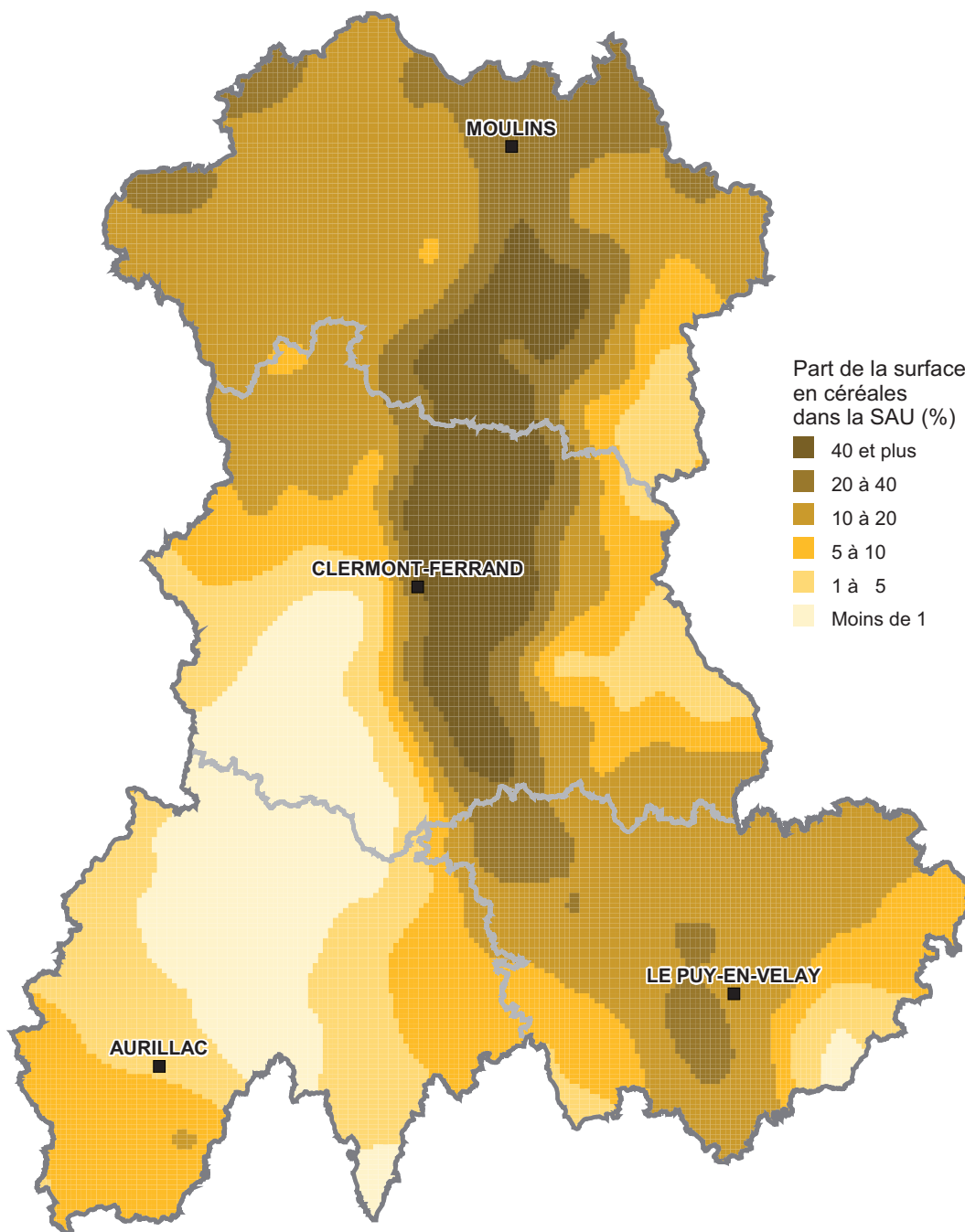




Cultures

Céréales



Fonds de carte © IGN

Source : SSP - Agreste - Recensement Agricole 2010

Céréales

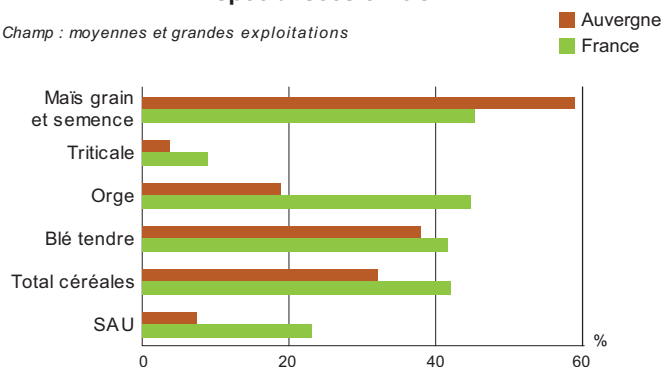
Près de 12 650 exploitations cultivent des céréales sur 226 000 hectares soit 16 % de la SAU régionale (34 % en France), loin derrière la surface herbagère (81 %).

L'Auvergne ne représente que 2,4 % de la surface céréalière française et se place au 16^e rang des régions productrices. L'**Allier** et le **Puy-de-Dôme** sont les deux principaux départements producteurs avec respectivement 47 % et 35 % de la sole céréalière. Le blé tendre occupe 50 % de la surface en céréales, essentiellement dans les zones de faible altitude. Le triticale, deuxième céréale de la région, occupe des zones plus montagneuses. Il a fortement progressé en dix ans (+ 44 % en surface), notamment dans les zones des Monts du Forez et des Combrailles, au détriment de l'orge et de l'avoine. Le maïs grain est surtout concentré dans la plaine de la Limagne, le Val d'Allier et le Val de Loire.

La surface moyenne en céréales par exploitation est plus modeste en Auvergne que sur l'ensemble du territoire (18 ha contre 34 ha). La prépondérance de petites exploitations dans la Limagne au nord de Clermont-Ferrand, liée à une forte proportion de pluriactifs et de retraités parmi les chefs d'exploitation, explique en grande partie ce constat. En 2010, plus des trois quarts des exploitations céréalières sont de dimension économique "moyenne ou grande". Elles mobilisent moins de main-d'œuvre qu'au niveau national, soit 1,7 UTA (unité de travail annuel) contre 1,9 UTA en France. Deux exploitations sur dix sont classées dans l'orientation technico-économique "céréaliculture et culture d'oléoprotéagineux" alors que plus de cinq sur dix sont orientées en bovins lait ou bovins viande.

Part des surfaces cultivées par les exploitations spécialisées en COP

Champ : moyennes et grandes exploitations



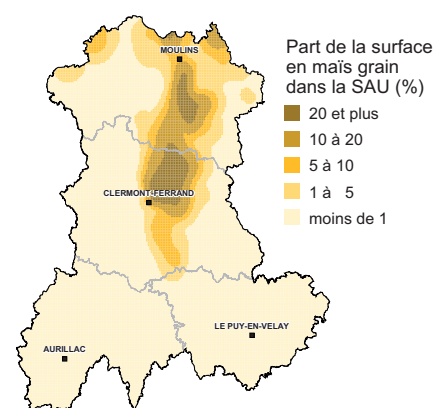
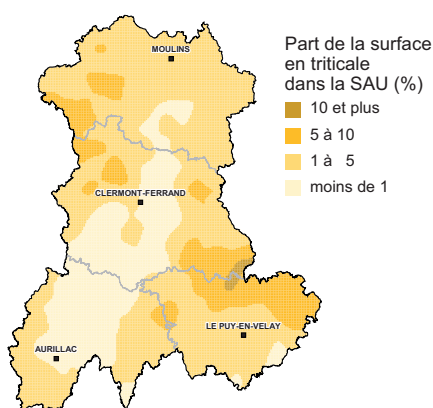
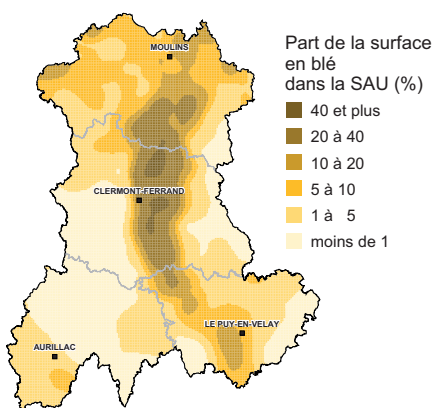
Source : SSP - Agreste - Recensement Agricole 2010

Exploitations et surfaces cultivées en céréales en 2010

	Ensemble des exploitations		Part des exploitations spécialisées (%)	
	Nombre	Surface de la culture (ha)	Nombre	Surface de la culture
Céréales	12 647	225 839	17,2	36,0
Blé tendre	8 201	109 616	23,4	42,7
Orge	4 792	26 117	15,0	22,1
Triticale	6 627	38 264	4,4	5,5
Maïs grain et semence	2 009	40 378	50,6	62,0

Source : SSP - Agreste - Recensement Agricole 2010

Part des surfaces de cultures dans la SAU (en %)

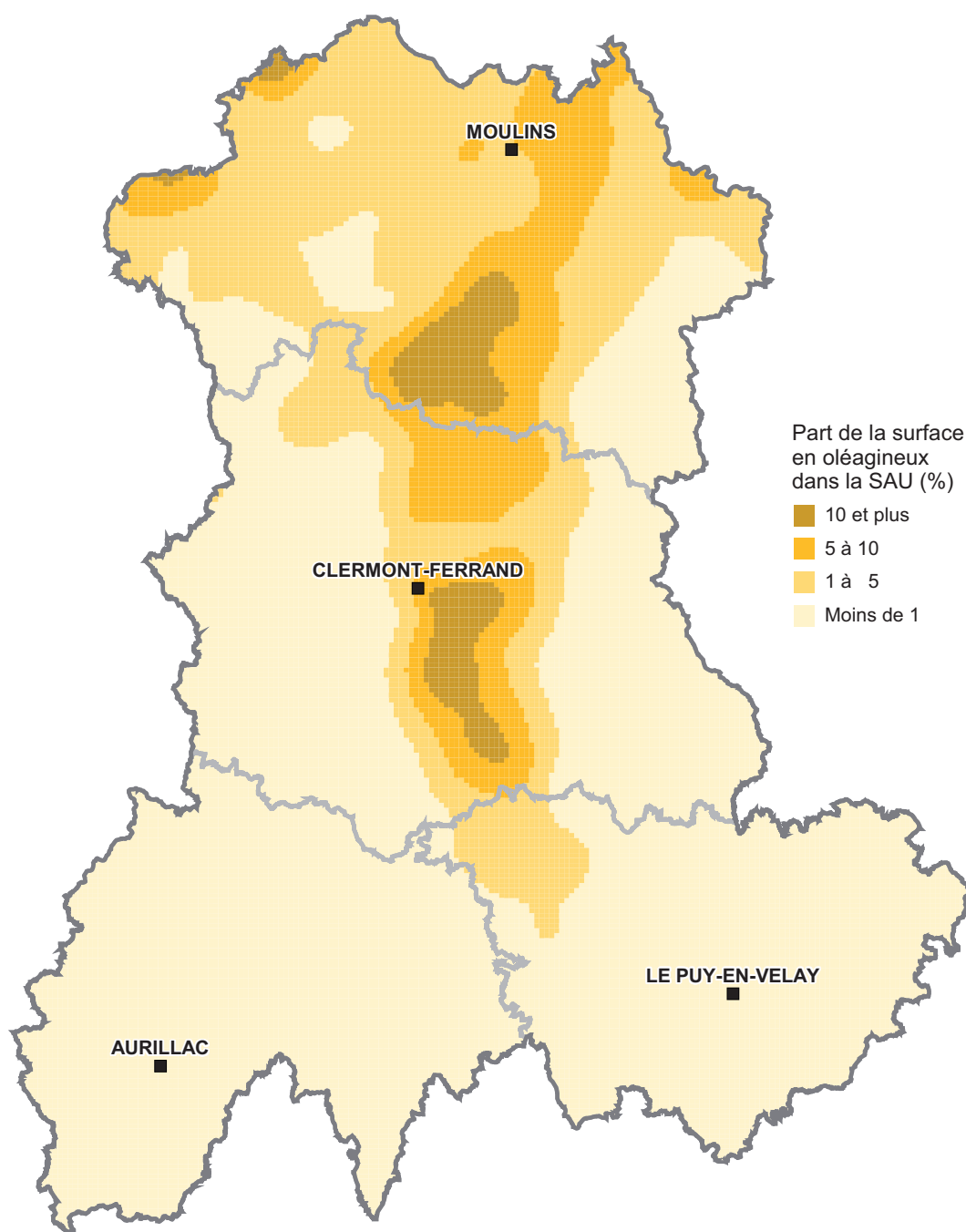


Source : SSP - Agreste - Recensement Agricole 2010



Cultures

Oléagineux



Fonds de carte © IGN

Source : SSP - Agreste - Recensement Agricole 2010



Cultures

Oléagineux

En 2010, un peu plus de 2 000 exploitations cultivent des oléagineux sur 28 800 ha, soit 2 % de la SAU régionale (8,3 % en France).

Malgré une diminution de 18 % de ses surfaces en oléagineux depuis 10 ans, l'**Allier** détient encore 63 % de la sole régionale. Le **Puy-de-Dôme** est le deuxième département producteur avec 33 % de la superficie régionale et une augmentation de sa surface de 19 %.

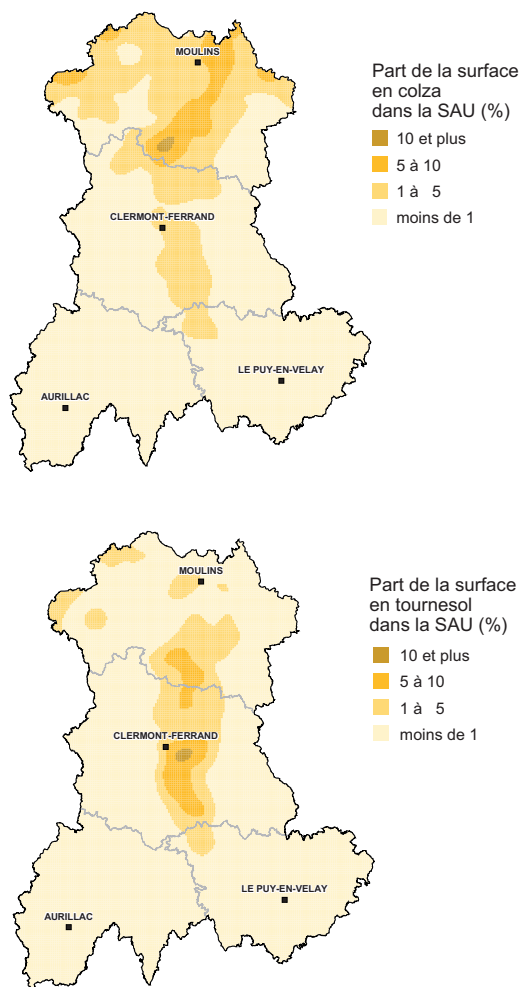
Le colza perd du terrain mais reste la culture dominante des oléagineux. Il est cultivé principalement dans l'**Allier** (nord Limagne et Val d'Allier), alors que le tournesol est plus présent dans le Puy-de-Dôme (sud Limagne).

La surface agricole utilisée (SAU) des exploitations régionales faisant des oléagineux est en moyenne de 107 ha, inférieure à la taille nationale (115 ha). La superficie moyenne consacrée aux oléagineux est également plus modeste (14 ha contre 21 ha sur l'ensemble de la France).

Pour s'occuper d'une exploitation cultivant des oléagineux, il faut compter, en moyenne en Auvergne, 1,7 personne employée à temps plein (notion d'UTA - Unité de Travail Annuel), un peu moins qu'en France (1,8 UTA).

En 2010, plus de huit de ces exploitations sur dix sont de dimension économique "moyenne ou grande", avec une PBS (Production Brute Standard) supérieure à 25 000 € et la moitié est classée dans l'orientation technico-économique "céréaliculture et culture d'oléoprotéagineux" (COP). Une autre partie importante de ces exploitations (23 %) combine culture et élevage et se retrouve classée dans l'OTEX "polyculture, polyélevage".

Les trois quarts des exploitations spécialisées en COP sont classées "moyennes ou grandes". Ensemble, elles concentrent 16 % des surfaces en COP et affichent une taille moyenne en oléagineux de 20 ha (23 ha en France).



Source : SSP - Agreste - Recensement Agricole 2010

Exploitations et surfaces cultivées en oléagineux en 2010

Ensemble des exploitations				Exploitations spécialisées		
	Nombre	Surface de la culture (ha)	Part dans l'ensemble des SCOP * (%)	Nombre	Surface de la culture (ha)	Part dans la SCOP * des exploitations spécialisées (%)
Colza	1 129	17 650	6,9	519	9 956	7,9
Tournesol	1 212	10 882	4,2	711	6 825	5,4
Oléagineux	2 005	28 749	11,2	1 034	16 884	13,4

* SCOP : Surfaces des céréales, oléagineux et protéagineux

Source : SSP - Agreste - Recensement Agricole 2010